



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône
éducation
nationale

APPEL A CANDIDATURES

Quatre emplois d'enseignants ressources en informatique pédagogique (E.R.I.P.) sont à pourvoir au 1^{er} septembre 2014.

Division des Personnels
Enseignants du 1^{er} degré
Bureau des actes collectifs
28-34 Bd Charles Nédélec
13231 MARSEILLE cedex

Missions :

Dans le cadre de la stratégie pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique, la Direction Académique des Bouches du Rhône met en œuvre un dispositif d'impulsion, d'accompagnement et de formation fondé sur l'attribution de décharges d'enseignement à des instituteurs ou P.E. Ce dispositif vise notamment à :

- permettre à tous les élèves d'obtenir le " **B2i – écoles** " et assurer la bonne utilisation des outils d'évaluation associés,
- Impulser les projets pédagogiques intégrant le numérique et contribuer à leur mise en œuvre au plan départemental et au sein des circonscriptions,
- Créer les ressources pédagogiques destinées à favoriser l'utilisation du numérique dans les pratiques de classe,
- Former les enseignants en vue d'inclure les compétences du B2i dans les apprentissages disciplinaires (stages, animations, ...),
- Former les enseignants et les directeurs aux applications à caractère pédagogique (gestion des évaluations, par exemple),
- Former les personnels à l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition,
- Développer et actualiser les sites de circonscription, veiller à leur sécurité,
- Gérer les remontées des résultats des évaluations (nationales, académiques, départementales) ainsi que de certaines enquêtes en ligne,
- Apporter aides et conseils techniques aux directeurs (renouvellement d'équipements en liaison avec les services municipaux, par exemple),
- Tenir à jour l'inventaire des logiciels et équipements utilisés au sein des circonscriptions.
- Participer à la mise en place et au bon déroulement de la formation à distance M@gistère.

Selon les nécessités et la charge de travail, des missions connexes sont susceptibles d'être confiées. Plus généralement, l' E.R.I.P. , qui contribue à la réflexion départementale sous l'autorité fonctionnelle de l'I.E.N. TICE, est appelé à participer à plusieurs réunions annuelles de coordination et synthèse.

Profil :

- Expérience approfondie de la pratique des T.U.I.C. en école primaire,
- Qualités pédagogiques et de formateur,
- Bonne connaissance du système éducatif,
- Pré-requis techniques en matière de système d'information du 1^{er} degré, T.I.C.E. , etc,
- Sens des relations et goût du travail en équipe dans des environnements diversifiés,
- Disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements fréquents dans le territoire constitué par deux circonscriptions d'I.E.N.).

Renseignement divers :

Ces emplois sont implantés auprès des Inspecteurs de l'Education Nationale chargés des circonscriptions :

Aix Sud – Aix Ouest

Châteauneuf-Côte bleue – Fos

Istres –Miramas

Marseille 4 - Marseille 14

Il est réservé à un enseignant titulaire du 1^{er} degré actuellement en activité dans les Bouches du Rhône.

La mission est exercée à temps plein. Elle est exclusive des régimes indemnitaires servis aux directeurs d'école, aux enseignants qui exercent en réseau de réussite scolaire, aux maîtres spécialisés.

La nomination au 1^{er} septembre 2014 est prononcée à titre provisoire pour une période probatoire d'une année scolaire. A son terme et si l'évaluation de son activité est positive, l'E.R.I.P. fait l'objet d'une affectation à titre définitif sur ce poste.

A compétences égales, priorité sera donnée à un(e) candidat(e) relevant d'une procédure légale de reclassement.

Les candidat(e)s peuvent obtenir toutes précisions complémentaires auprès de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la mission départementale TICE soit par téléphone (04 42 79 97 54), soit par courriel (ce.0132426s@ac-aix-marseille.fr).

Les candidatures doivent être transmises sous couvert de l'Inspecteur de l'Education Nationale dont dépend le postulant à :

Madame l'I.E.N. chargée de la circonscription CHATEAUNEUF – COTE BLEUE
responsable de la mission départementale TICE
Le Condorcet,
7 place Jean Jaurès
13320 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

pour le mercredi 28 mai 2014 au plus tard, et comporteront obligatoirement :

- **un curriculum - vitae**
- **une lettre de motivation**
- **l'avis de l'I.E.N. dont dépend le candidat**

Une copie sera transmise directement à mes services (monique.veaugier@ac-aix-marseille.fr) par courriel exclusivement.

Les candidat(e)s seront convoqué(e)s à un entretien qui se déroulera dans les locaux de la Direction Académique, salle 701 (convocation adressée par fax ou courriel) le 4 juin 2014, à partir de 9 heures.

Fait à MARSEILLE, le 20 mai 2014

Pour le Directeur Académique
Le Secrétaire Général

Michel RICARD